



Conseil d'administration

342^e session, Genève, juin 2021

Section institutionnelle

INS

Date: 11 juin 2021

Original: anglais

Huitième question à l'ordre du jour

Rapport du Directeur général

Troisième rapport supplémentaire: documents soumis pour information uniquement

1. Dans le cadre du paquet de réformes qu'il a adopté à sa 310^e session (mars 2011)¹, le Conseil d'administration a décidé que les documents portant la mention «Pour information» seraient publiés sur le site Web du Conseil d'administration mais ne seraient pas destinés à faire l'objet d'une discussion, à moins que le Groupe de sélection tripartite n'en décide autrement à la demande d'un membre du Conseil d'administration². Parmi ces documents figurent les rapports des membres du bureau du Conseil d'administration contenant des décisions prises en vertu de pouvoirs délégués³.
2. En application de cette décision, la liste de tous les documents soumis «Pour information» figure dans l'ordre du jour de chaque session. On trouve ces documents en ligne sur la droite de la page Web des sections pertinentes du Conseil d'administration.

¹ GB.310/9/1 et GB.310/PV, paragr. 129 a).

² Voir BIT: Recueil de règles applicables au Conseil d'administration du Bureau international du Travail (Genève, 2019), Note introductive, paragr. 33 et 44.

³ Voir BIT: Recueil de règles, Règlement du Conseil d'administration, section 2.3.

► **Projet de décision**

3. **Le Conseil d'administration prend note des informations contenues dans les documents suivants:**
 - **Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés (GB.342/INS/INF/1)**
 - **Feuille de route des mesures à prendre en vue de traiter toutes les questions en suspens mentionnées dans la plainte relative au non-respect par le Bangladesh de la convention (no 81) sur l'inspection du travail, 1947, de la convention (no 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, et de la convention (no 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949) (GB.342/INS/INF/2)**